

HISTOIRE MÉCONNUE

D'UNE « INSTITUTION » ÉVANGÉLIQUE TRÈS CONNUE :

LE MOUVEMENT DES ÉCOLES DU DIMANCHE AU XIX^E SIÈCLE

Une enquête, à partir des dossiers d'inscription des étudiants formés à l'IBN, montrerait combien nombreux sont celles et ceux qui, avant de venir étudier à l'ombre du grand cèdre, ont reçu leurs premiers enseignements bibliques à l'École du Dimanche (ÉdD), et par là combien les enseignants sont redevables à cette « armée de moniteurs et monitrices » qui, hors vacances scolaires, font vivre ces écoles.

Mais qui a « inventé » ces écoles ? Dans quelles circonstances ? Et du reste, pourquoi parler d'écoles, « les enfants n'en ont-ils pas assez de l'école toute la semaine pour encore devoir la 'subir' le dimanche » ?

L'histoire des origines du mouvement non seulement en explique le sens oublié, mais peut encore encourager les acteurs contemporains à tirer instruction du passé, en étant, comme leurs prédécesseurs, à l'écoute des besoins éducatifs, toujours présents. C'est là le but de cet article de synthèse.

Les origines britanniques (1780)

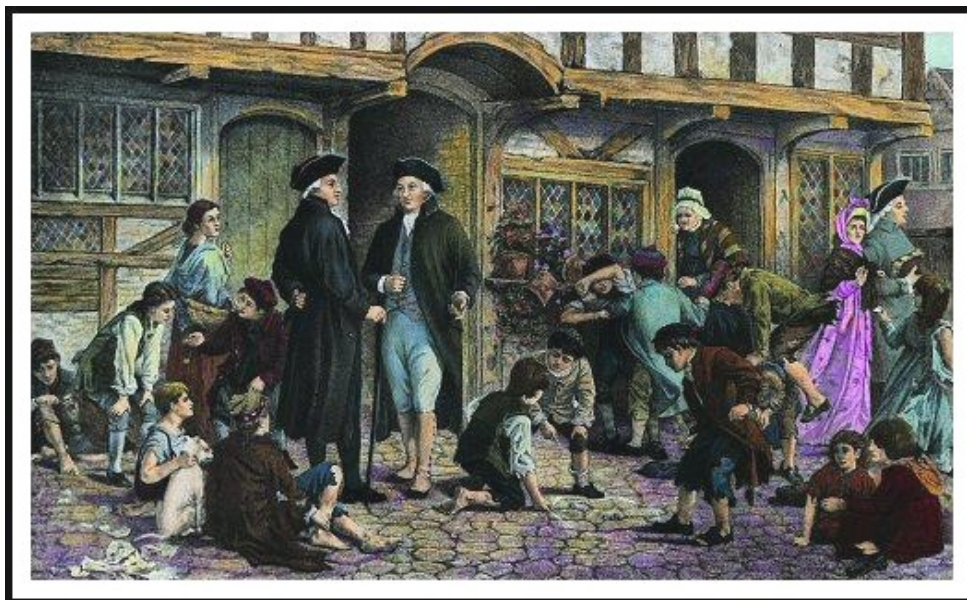


Figure 1 : Robert DOWLING (1827-1886), *Origine des Écoles du Dimanche*, Quartier Hare LANE Gloucester 1780, National Gallery of Australia, 1880 (original colorié)

Bien que des précurseurs seraient à signaler, l'histoire retient que le mouvement des ÉdD est né à Gloucester, d'un « coup de cœur », au sens littéral de l'expression. C'est avant le 11 juillet 1780¹, alors qu'il traversait le populaire quartier du « Pré-sainte-Catherine », cherchant à embaucher un jardinier que, saisi par la misère de hordes d'enfants livrés à eux-mêmes dans les rues, il vint à la pensée de Robert Raikes (1736-1811) de créer une « école le dimanche ». Celle-ci était destinée aux enfants-ouvriers livrés à eux-mêmes dès la sortie de la manufacture. Ceux-ci n'étaient libres que le dimanche pour un minimum de scolarisation !... (WASTON, 1853, p. 18). En homme prudent, Raikes sut attendre trois ans, le temps d'évaluer la pertinence de ses ÉdD, avant d'en parler publiquement. La première tribune utilisée, le 3 novembre 1783, ne fut autre que le *Gloucester Journal*, dont il était le rédacteur et l'imprimeur. Raikes y faisait un état des *résultats obtenus*. Cet article fit tache d'huile, republié en 1784 par le colonel Townley dans le très populaire *Gentlemen's Magazine*, largement diffusé dans l'Angleterre d'alors². Raikes fréquentait l'Église Anglicane où George Whitefield (1714-1770), figure du *Grand Réveil*, prêcha

¹ Mme Meredith aurait ouvert la *première École du Dimanche pilote* dans sa maison située en face de la prison, rue Sooty, à Gloucester, le 11 juillet 1780, selon le Ministère de l'Éducation Nationale français (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, V. 6, 1889, note n° 1, p. 466). Booth (1980, p. 79, note 19) fait mention d'une dédicace datée de juillet 1780, signée par Robert Raikes, dans une Bible offerte à Mme James King, rue Sainte Catherine, en remerciement de son travail parmi les enfants. On peut avec certitude conclure à une fondation avant cette date, contre Power (1863, p. 34) qui fixe l'épisode en 1781 ou début 1782.

² Le *Gentleman's Magazine*, 1784, Vol 54, p. 410. Il s'agit du premier magazine généraliste édité en Janvier 1731 à Londres par Edward Cave. Les archives de 1731 à 1750 sont accessibles en ligne <http://www.bodley.ox.ac.uk/ilej/> [site consulté le 22 juillet 2007].

son premier sermon. Avec l'appui du pasteur-pédagogue Thomas Stock (1750-1803), puis du philanthrope-organisateur William Fox (1736-1826), le mouvement se structura, articulant l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul, les « 3 R's » (reading, writing (writing), et arithmetic (arithmetic), c'est-à-dire : Lire, Écrire et Compter), à l'enseignement de l'histoire sainte. Le dispositif interdénominationnel était distinct de l'enseignement du catéchisme. C'est après l'ÉdD, que Raikes conduisait les jeunes au catéchisme.

Comme en témoignait Ruben Saillens (1855-1942), ces premières Écoles revêtaient même une fonction prophylactique contre la délinquance juvénile :

Angleterre. – En 1870, dit un de nos confrères, la statistique judiciaire avait compté 10 314 criminels n'ayant pas atteint leur majorité. En 1891, le nombre des jeunes criminels est tombé à 3 855. On attribue cette énorme et heureuse diminution au développement considérable de l'instruction primaire. Comment se fait-il qu'en France, où l'instruction a fait des progrès encore plus considérables, la criminalité juvénile, loin de décroître, soit en voie d'augmentation ? Réponse : C'est qu'en Angleterre, en même temps que l'école primaire, l'École du Dimanche s'est largement développée (SAILLENS, *L'Ami de la Maison*, n° 8, Août 1893, p. 32).

Presque 100 ans après l'ouverture de la première École, le fondateur de l'IBN donne encore un témoignage saisissant de ce qu'il avait lui-même vécu en Angleterre où il était entré en contact avec les enfants des rues de la capitale londonienne par le travail du D^r Barnardo (1845-1900), alors intendant de l'Institut de Henry Grattan Guinness (1835-1910). Il témoigne de la sorte :

Le Dr Barnardo m'a donné dernièrement une place de moniteur dans ses Écoles du Dimanche. Je croyais nos gamins bien mauvais et nos écoles bien mal organisées [à Lyon], mais ce n'est rien en comparaison de l'*East End Juvenile Mission*. Le docteur racontait l'autre jour qu'à ses débuts, les élèves l'avaient jeté par la fenêtre. Dimanche dernier, il s'en est fallu de peu que les gamins ne nous en fissent autant (WARGENAU-SAILLENS, 1947, p. 60).

Les premières initiatives françaises (1814)

Si la première ÉdD connue, de langue française, est ouverte à Genève en 1813 par les jeunes Émile Guers (1794-1882) et Henri Louis Empeytaz (1780-1885), revenant d'Angleterre et si le mouvement est organisé dès 1817 par César Malan (1787-1864) (LOMBARD, 1907, p. 52-53)³, ce dispositif éducatif, « fruit excellent du Réveil » comme le désigne Matthieu Lelièvre (1840-1930), ténor du méthodisme, et Alice Wemyss, arrive aussi en France d'outre Manche (LELIÈVRE, *JÉdD*, 1890, p. 364-367 ; 405-409 ; Wemyss, 1977, p. 113). C'est au pasteur Laurent Cadoret (1770-1861) que revient le mérite d'avoir le premier voulu importer ce mouvement avec la volonté de le développer en France à partir de l'école modèle qu'il fondait le 7 août 1814 à l'Église Réformée dont il était le pasteur, à Luneray, en Normandie (CADORET, *Mss Lettre à Tracy*, Dieppe 9 août 1814). Précurseur du Réveil, Cadoret dut démissionner, un petit groupe de membres libéraux de l'Église s'opposant aux idées « réveillées » de leur pasteur, agent officieux de la Mission de Londres en France. Sans liens avérés, dès son arrivée en France, le méthodiste Charles Cook (1787-1858) ouvrait une ÉdD en 1818 à Beuville, en Normandie aussi (J. P. COOK, 1862, p. 46, note n° 1).

En parallèle, dès 1815, des Écoles naissaient dans le Midi de la France : à Bordeaux, le pasteur François Martin père (1857-1838) fut un des fers de lance du mouvement, fondant en 1815 une première ÉdD sur la demande de l'Union des écoles de Londres, assortie d'une subvention de 250 francs (J. P. COOK, *MagÉdD*, 1851, p. 258, J. MONOD, 1852, p. 66). Le pasteur David César Chabrand (1780-1863), co-fondateur de la Société des Livres Religieux (SLR) de Toulouse (CARLUER, *Théologie Évangélique*, 2007, p. 205), publia en 1817 la première brochure pratique en français sur les ÉdD « Des écoles du dimanche, de leur importance et de la manière de les diriger ».

³ En 1813, Guers et Empeytaz fondent la première École du Dimanche de Suisse romande à Genève.

En 1817, César Malan organise les Écoles du Dimanche.

En 1827, Gaussen, pasteur à Satigny, fait évoluer le catéchisme.

En 1835, Gaussen tient une École du Dimanche à l'Oratoire où des groupes sont établis.

En 1884, est fondée l'Union des Écoles du Dimanche et Catéchismes Évangéliques du canton de Genève.

En 1907, on comptait : 66 écoles ; 7 316 élèves (3 378 garçons et 3 938 filles) avec 644 moniteurs (184 hommes et 460 femmes).

« Gaussen, pasteur à Satigny, avait déjà commencé, en 1827, à substituer une Instruction religieuse biblique au catéchisme officiel, trop anti-évangélique. Il y posait des questions spontanées. Mais il fit plus encore, il ouvrit une École du Dimanche à côté de son catéchisme public... Dès 1835, Gaussen tenait une école du dimanche à l'Oratoire... L'assistance se composait de cent à deux cents enfants ». (LOMBARD, 1907, p. 52-53).

Les premiers efforts de coordination des ÉdD

Le Comité d'Encouragement des ÉdD (1826-1828)

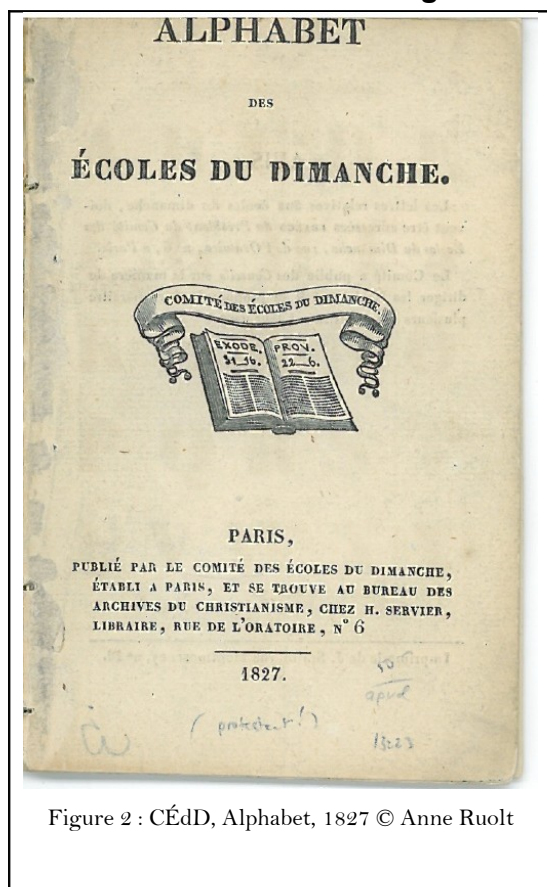


Figure 2 : CÉdD, Alphabet, 1827 © Anne Ruolt

Le rôle primordial joué par les publications pour l'expansion du mouvement se vérifie aussi en France. La brochure de Chabrand est publiée en 1818, à Paris, par la rédaction des *Archives du Christianisme au dix-neuvième siècle*⁴.

Ce sont les lettres des lecteurs à ce périodique protestant-orthodoxe qui provoquèrent la création, en 1826, du premier Comité d'Encouragement des ÉdD. Ce comité était dirigé par des notables protestants : présidé par le baron Auguste de Staël (1790-1827), fils de Mme de Staël, puis, suite à son décès en 1827, par Philippe Albert Stapfer (1766-1840), ancien pasteur puis ministre de l'instruction de la République Helvétique. Le secrétariat était assuré par l'ardent ouvrier du Réveil parisien, Henri Lutteroth (1802-1889), fils d'un riche banquier établi à Leipzig avant de s'installer à Paris. Ces deux derniers furent des piliers des œuvres protestantes qui, au XIX^e siècle, sont le fruit d'un Évangile vécu. Malgré sa courte vie, ce Comité publia une brochure : *Conseils pour l'établissement et l'organisation des Écoles du Dimanche*, Paris : Smith, Comité des Écoles du Dimanche (SHPF, 2 590 / 10) et un alphabet.

Meurtris par les effets de la clandestinité post-Révocation de l'Édit de Nantes, les protestants n'avaient plus pu éduquer leurs enfants dans leur tradition religieuse. Les « écoles buissonnières »⁵, rejeton clandestin des « petites écoles protestantes », n'avaient pas pu maintenir un taux d'alphabétisation élevé. Touchées aussi par les efforts de déchristianisation post-révolutionnaire, les premières ÉdD pallient à la fois l'absence de scolarisation et d'enseignement biblique dans les familles.

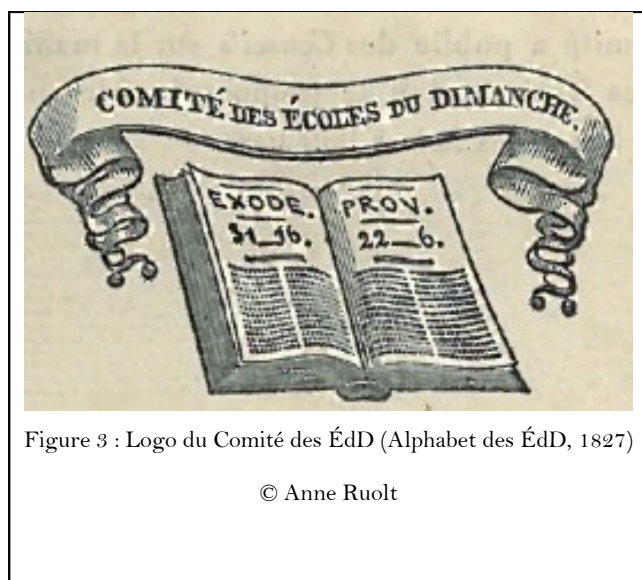


Figure 3 : Logo du Comité des ÉdD (Alphabet des ÉdD, 1827)

© Anne Ruolt

Le logo du Comité témoigne de la double vocation de ces écoles : sur la page de gauche figure la référence à Exode 51.16 : « Les Israélites observeront le jour du shabbat en le célébrant de génération en génération, c'est une alliance éternelle ». Sur celle de droite, celle de Proverbes 22.6 : « Apprends à l'enfant le chemin qu'il doit suivre, même quand il sera vieux, il n'en déviara pas ». L'enseignement religieux concernant l'Alliance scellée par le Créateur avec ses Créatures produit une vie « droite » qui « ne dévie pas » dès lors qu'elle est spécifiquement enseignée aux enfants dès le bas âge.

Si la religion était à considérer comme « l'ame [sic] de toutes [...] instructions », contrairement au catéchisme mémorisé, c'est le primat du compréhensif de l'apprentissage qui était privilégié : « Appliquez-vous à cultiver l'intelligence plutôt qu'à charger la mémoire » conclut la brochure (CÉdD, 1827, p. 18).

Ces écoles ont l'avantage de ne pas perturber la vie sociale. Tous s'y retrouvaient : les enfants pouvant continuer de travailler, les familles n'étaient pas privées de ressources. En ville, les entrepreneurs voyaient arriver des enfants plus instruits dans leur usine. Tout cela gratuitement. Les lois sur l'entrée dans le monde du travail puis sur l'École (celle de Guizot date de 1833), contribuèrent à forger les mentalités pour imposer progressivement l'idée devenue aujourd'hui « naturelle » d'un minimum d'instruction en semaine pour tous et toutes.

⁴ CHABRAND, D.C. (1817/1818). « Des écoles du dimanche, de leur importance et de la manière de les diriger », in *Archives du Christianisme au dix-neuvième siècle*, Paris : Julien Chassard, 1818, p. 360.

⁵ Écoles « dans les buissons », cachées, car interdites (*Bulletin de la SHP*, Paris, 1859, p. 272-273).

La Société d'Encouragement pour l'Instruction Primaire parmi les Protestants de France (1829)

Alors que le Comité des ÉdD cessait ses activités en 1828, naissait la Société d'Encouragement pour l'Instruction Primaire parmi les Protestants de France (SEIPPF), reconnue d'utilité publique le 15 juillet 1829. Cet organe de l'Église réformée concordataire était présidé par le marquis de Jaucourt (1757-1852), un proche du Ministre de l'Instruction publique d'alors : le comte Antoine François Henri Lefebvre de Vatimesnil (1789-1860) ; François Guizot acceptait la vice-présidence de la Société le 24 avril 1831⁶, avant de la présider lui-même, entre 1852 et 1872. L.F.F. Gauthey devint le directeur de l'École Normale de Courbevoie, école fondée par la SEIPPF pour former des instituteurs protestants d'un niveau supérieur aux autres Écoles Modèles ou Normales qui existaient déjà.

La Société des Écoles du Dimanche (1852)

Contrairement à la SEIPPF fondée selon les termes de Cabanel par les « plus grands noms de l'*establishment* protestant français » (CABANEL, 2006, p. 55)⁷, ce sont des pasteurs qui fondèrent la Société des ÉdD en 1852. Cook aurait souhaité que ce Mouvement se développe sous l'égide de l'*Alliance Évangélique* (LELIÈVRE, *JED*, 1893, p. 470). Discuté au cours des réunions du 18 décembre 1851 et du 8 janvier 1852, le règlement fut adopté après quelques modifications. Malgré la demande du pasteur Louis Burnier (de l'Église indépendante de la rue Saint-Maur, alors annexe de la Chapelle Taitbout), l'article III fut retiré, ce qui aurait pu garantir l'orientation évangélique de l'œuvre. Mais la composition du Comité fut jugée suffisante pour maintenir la SÉdD dans la juste ligne théologique. « L'Union se compose de tous les membres des églises évangéliques... » devient : « La société se compose de toutes les personnes qui prennent une part active aux Écoles du Dimanche ». Cela s'explique, selon nous, par la volonté du premier président, le pasteur Montandon, de rester ouvert aux libéraux modérés, courant auquel il appartenait ! L'article V exprime alors le désir que le C.A. soit représentatif des différentes composantes du protestantisme, sans en préciser la proportion. Le premier Comité était composé de trois réformés : A.L. Montandon, *président* ; H. Paumier, *secrétaire* ; L. Vernes, *pasteur* ; d'un luthérien : Mettetal, *pasteur* ; d'un non luthéro-réformé : J. P. Cook, *trésorier*, méthodiste, lequel vu son engagement, était un membre fondateur « incontournable », et d'un instituteur, Favez, qui devait probablement appartenir à une Église luthéro-réformée.

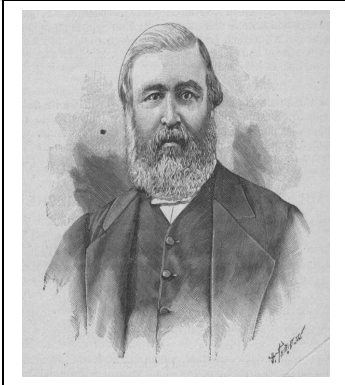


Figure 4 : Jean-Paul COOK (1828-1886) (PAUMIER, 1889, p. 351 et *J ÉdD*, 1893, p. 468)

Jean-Paul Cook (1828-1886), le fils du fondateur du méthodisme en France, fut « l'homme des ÉdD, l'ami et le prédicateur de nos enfants » (LELIÈVRE, *JÉdD*, 1893, p. 472). Infatigable cheville ouvrière de la Société, il lança à ses frais, en 1851, le premier périodique « Le Magasin des enfants », puis grâce aux dons du philanthrope américain Albert Woodruff (1807-1891)⁸, devint en 1857 son premier « agent missionnaire », le seul acteur rétribué d'un mouvement fondé sur le principe du bénévolat. En effet, comme le préconisait déjà Chabrand puis le premier Comité d'Encouragement, suite aux expériences douloureuses du Mouvement anglais à ses débuts⁹, le bénévolat était la règle au sein de la Société (CÉdD, 1827, p. 13). À partir de 1894, des *agents régionaux* bénévoles s'engagèrent à représenter la SÉdD dans leur région (*AG de la SÉdD*, 30 avril 1894, p. 27-28).

Cependant, chaque ÉdD était autonome. Chacune avait son règlement propre, distinct de l'Église locale,

- ⁶ Lettre de GUIZOT au marquis de JAUCOURT acceptant le 24 avril 1831 la vice-présidence de la SEIPPF (Mss, SEIPPF).
- ⁷ Prospectus de la SEIPPF, 27 juillet 1829, Comité d'Administration de la SEIPPF. On relève parmi eux : 1 professeur (Valdez parle de : 2 universitaires) ; 1 industriel ; 2 négociants ; 2 futurs ministres (François GUIZOT et Élie GAUTHIER) ; 3 pasteurs ; 3 banquiers ; 3 pairs de France et 1 futur pair de France ; 11 députés ; 1 ancien et 2 futurs députés ; 17 membres ou futurs membres de la Société Biblique, et 1 membre de la Société des Missions (VALEZ, *la SEIPPF*, 1830, p. 3).
- ⁸ Albert Woodruff était un homme d'affaires du Massachusetts qui fonda en 1862 la *Foreign Sunday School Association* (Association des Écoles du Dimanche Étrangères). Sous son impulsion sont créées à Paris des réunions de prières mensuelles pour moniteurs, ainsi que la première rencontre de toutes les ÉdD de Paris. Une intense correspondance se développa entre les Écoles du Dimanche de France et d'Amérique. C'est grâce à son apport financier que commença la *Bibliothèque des Écoles du Dimanche* et que Paul Cook fut engagé comme *agent de la Société* pour développer l'œuvre. Deux petites brochures pratiques, signées de son nom, nous sont parvenues en français ; *L'École du Dimanche ; institution fondée sur la Sainte Écriture* (1857) ; et *De la meilleure organisation des Écoles du Dimanche comme auxiliaire du ministère évangélique* (WOODRUFF, 1864, 32 p.).
- ⁹ Avec l'expansion du Mouvement, de 1786 à 1800, l'Union anglaise avait vu son budget exploser. Ainsi, « Mise en difficulté financière, l'œuvre déclina faute de pouvoir payer les maîtres. À Gloucester même, trente ans après le début de l'œuvre, les écoles fermèrent en nombre important. Il devenait impérieux de changer d'organisation et d'employer des enseignants bénévoles » (GREGORY, 1881, p. 97-98). Six jeunes amorcèrent non sans résistance ce mouvement d'engagement bénévole à Gloucester (MASSÉ, 1880, p. 24).

même si souvent le pasteur, ou l'instituteur, en était le directeur. Qui mieux qu'eux était à même de « surveiller » l'école ?... Dans la grande France rurale, le pasteur était souvent le seul universitaire (il fallait l'équivalent d'une licence actuelle pour être nommé à ce poste) ; sans grade universitaire, l'instituteur restait un des mieux formés dans l'Église.

Les Écoles du Jeudi (1881)

Lorsque la substance des lois Ferry fut discutée, en vue de séparer l'Église de l'École (1882) rendue gratuite (1881) puis obligatoire (1882), le législateur envisagea de libérer les écoliers le jeudi, afin de permettre aux familles de décider de l'instruction religieuse de leurs enfants. Les acteurs de la SEIPPF et ceux de la SédD, bien qu'opposés, à la suite de Guizot, à ces principes de l'École laïque, gratuite et obligatoire, créèrent en 1881 les ÉdJ, prenant *de facto* acte du courant qui conduisait inéluctablement le gouvernement à progressivement faire adopter ces lois (Guizot, *AG SEIPPF* : 1^{er} mai 1852, p. 12, du 9 avril 1864, p. 12-17, du 20 avril 1872).

Alors que le CÉdD avait privilégié l'alphabétisation des jeunes protestant(e)s non scolarisé(e)s, si la SEIPPF s'était spécialisée dans l'enseignement primaire de semaine et la formation des instituteurs, la SédD, elle, se consacrait à l'enseignement biblique et à la formation des moniteurs. Ce sera très naturellement que conjointement, en 1881, la SEIPPF et la SédD fondèrent les *Écoles du Jeudi*. Leur but était d'offrir un cadre pour l'instruction religieuse qui n'était plus au *curriculum*¹⁰ des écoles primaires selon la loi Ferry¹¹ (LAROUCHE, 1928, p. 17 ; SEIPPF, AG du 7 Mai 1881, 112 p.). Les ÉdD relèverent désormais plus du *culte pour enfants*, en mettant l'accent sur l'enseignement des récits du Nouveau Testament, alors que l'École du Jeudi s'orientait davantage sur l'enseignement des récits de l'Ancien Testament et l'histoire de l'Église (LELIÈVRE, *JÉdD*, 1889, p. 122).

Un cas de jurisprudence justifie l'audace évangélique, pour peu qu'elle soit conforme à la loi. Lelièvre rapporte que le 15 juin 1888, la Cour de Cassation a cassé la condamnation prononcée par la cour d'Agen contre un protestant français qui réunissait dans son château une classe d'une trentaine de petites filles de 6 à 12 ans, à qui il expliquait l'Histoire Sainte le jeudi. Ce cas de jurisprudence révèle l'existence d'au moins une tentative d'intimidation pour obliger une *ÉdJ* à fermer, cela sur la base du diplôme. L'inspecteur primaire avait accusé cet homme de s'être dispensé des obligations légales imposées à quiconque voulait ouvrir une école. Si le Parquet donna raison à l'inspecteur, la Cour de Cassation renversa le jugement : l'instruction religieuse étant autre que l'instruction primaire, les lois présidant à l'ouverture d'une école primaire ne s'appliquant pas aux Écoles du Jeudi et du Dimanche (LELIÈVRE, *JÉdD*, 1888, p. 77).

L'ÉdD, une école pour répondre aux besoins d'aujourd'hui

Un article plus long nous aurait permis d'évoquer les écoles déguenillées (*Ragged Schools*), ou les écoles missionnaires, qui naissent après la révolution de 1830 et deviennent les ÉdD populaires après 1870 grâce, par exemple, à l'action de la Mission Mac All, ouvertes largement à tous les enfants, hors protestantisme aussi. L'action de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens et de Jeunes Filles auprès de ces Écoles populaires comme auprès des ÉdD mériterait aussi d'être rapportée. Les lois sur la durée du travail et les vacances scolaires sont l'occasion de créer, fin XIX^e siècle début XX^e siècle, des écoles de garde, le soir, après l'école, et les écoles de vacances, en particulier durant l'été. M. et Mme de Pressensé, de la Chapelle Taitbout, fleuron du Réveil parisien, n'étaient-ils aussi les pionniers des « colonies de vacances »¹² ! Au fil des besoins, les dispositifs se diversifiaient, l'esprit créatif des protestants-orthodoxes-réveillés restant aux aguets.

Une première interpellation concrète pourrait être tirée de l'allocution du professeur Lichtenberger. À l'occasion de l'AG de la SédD de 1882, évoquant l'établissement de l'école républicaine comme la solution « du moindre mal », celui-ci militait vigoureusement pour ce à quoi la loi autorisait toujours les protestants : à savoir user du jeudi pour éduquer la jeunesse. « Emparons-nous du jeudi. Veillons à ce qu'il nous appartienne bien

¹⁰ Le *Curriculum* désigne l'organisation du dispositif pédagogique, en l'occurrence de l'ÉdD ici dans son ensemble, sans se limiter aux « programmes ». Pour les différentes approches du terme voir Christian Depover, *Le curriculum et ses logiques, une approche contextualisée pour analyser les réformes et les politiques éducatives*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 11-24.

¹¹ Une « exception » de droit local, et non la loi de séparation entre l'Église et l'État (1905), s'applique en Alsace-Lorraine, en Guyane, à Mayotte, à la Martinique, en Guadeloupe, ou encore sur l'île de la Réunion.

¹² Th. Lorriaux fonda l'œuvre des Trois-Semaines en 1881, une des toutes premières colonies de vacances. « Les premières années, les enfants (72 filles en 1882) étaient répartis dans des familles campagnardes, puis peu à peu dans des maisons acquises par l'œuvre, dont celle de Montjavault, charmant village du Vexin, qui reste encore à ce jour, le siège des activités de l'Association, sous le nom de « La Clé des Champs ». En 1888, Monsieur et Madame Lorriaux décident d'envoyer aussi les mères de famille en vacances avec leurs enfants et, en 1889, c'est la première colonie au bord de la mer, à Bernière-sur-Mer, pour les enfants auxquels le médecin recommande l'air marin ». <http://www.les3semaines.org/spip.php?article8> [site consulté le 14 novembre 2009]. C'est cependant au pasteur Hermann Walter Bion, de Zurich, que sont attribuées les premières initiatives des colonies de vacances, en 1876. Pour les écoles de garde, Voir PEYSTER, 1912, p. 36 ; VALEZ, 1922, 12 p ; JEAN-PIERRE, 1913, 31 p. ; EVRARD, 1924, 20 p.

réellement. Réclamons avec énergie, avec obstination, contre les envahissements d'un zèle indiscret et illégal. Déjouons, par nos justes et incessantes revendications, les entreprises du fanatisme irréligieux. Et surtout créons sans retard l'école du jeudi et multiplions-la sur la surface du pays » (LICHTENBERGER, *AG SÉdD* 30 avril 1882, p. 25-29).

Le mercredi remplace aujourd'hui le jeudi, mais quelles familles, voire même quels conseils d'Église, se souviennent de ce qui a prévalu pour ce jour « de congés » au milieu de la semaine ? La laïcité française, selon Ferry, si elle excluait l'instruction religieuse apportée avant par l'instituteur du *curriculum* des écoles, donnait aux parents et aux Églises le temps de la communiquer aux enfants, le jeudi en étant l'occasion. En paraphrasant l'appel du professeur Lichtenberger aux pasteurs et aux parents, nous pourrions à notre tour lancer cet appel : « Et surtout, créons sans retard l'école du mercredi ou du samedi, et multiplions-la sur la surface du pays » ! Cela, non en s'efforçant de reproduire et de maintenir une « institution », mais en développant des dispositifs adaptés aux besoins contemporains où l'enseignement biblique, l'aide scolaire mais aussi les repères identitaires auprès d'adultes stables, sont criants autant chez les jeunes que chez certains parents !

Nous gardons cependant le plus inédit pour la fin... Dans une lettre du 12 juillet 1787, adressée par Raikes à William Fox (1736-1826), nous apprenons que des *gentlemen* français avaient visité Raikes et s'étaient montrés vivement intéressés par son dispositif.

Quelques *gentlemen* français, membres de l'Académie royale, étaient avec moi la semaine dernière. Ils ont été si fortement impressionnés par les conséquences sociales prometteuses du dispositif qu'ils m'ont pris toutes les brochures imprimées à ce sujet, afin de proposer la fondation de telles écoles dans certaines de leurs paroisses de province. Mais ils connurent beaucoup de difficultés dans leur tentative (PRAY, 1847, p. 178, traduction proposée par nos soins).

Qui étaient ces visiteurs, rencontrant Raikes quatre mois avant l'Édit de Tolérance (ou de Versailles 7-29 novembre 1787) ? Le carnet de voyage de la mission envoyée par la France en Angleterre pour y visiter les hôpitaux afin de réformer ceux de France, les cite : il s'agit de l'académicien Tenon (chirurgien français 1724-1816), accompagné du Marquis Charles Joseph Fortuné d'Herbouville (1756-1829) et d'un autre académicien, le physicien Charles Augustin Coulomb (1736-1806) servant d'interprète. Ils visitèrent Raikes à Gloucester, le 5 juillet 1787 (URBAN, *The Gentleman's magazine* du 20 juillet 1787, p. 592, GREENBAUM, 1971, p. 334). À cette époque, Condorcet était le secrétaire de l'Académie des Sciences et eut donc connaissance des documents rapportés par Tenon¹³. Dans quelle mesure l'expérience de Raikes a-t-elle inspiré la place que tiennent les ÉdD dans le discours de ce même Condorcet en 1792 ? Mais que sont devenues ces idées ?

Fondées en Angleterre dès 1892 par Mme Gray, et en 1894 par Anderson sur le modèle antérieur de Raikes, que sont devenues les ÉdD socialistes évoquées par Cook comme par Wilfred Monod ? Ce dernier commentait aussi : « Sauf erreur, j'ai lu quelque part que les catholiques nous enviaient nos écoles du dimanche. Les socialistes font mieux que nous envier, ils nous les ont empruntées. » (W. MONOD, 1902, p. 6 ; J.-P. COOK, *MagÉdD*, 1857, p. 64).

Pourquoi ces ÉdD non confessionnelles n'existent-elles plus aujourd'hui ?

Pour quelles raisons la SÉdD interdénominationnelle, fondée en 1852, qui était devenue une Société d'édition, organe des Églises luthéro-Réformées en 1989, a-t-elle été dissoute en 2002 ?

L'analyse des manuels que propose Jean-François Zorn montre au-delà des questions financières comment, dès 1998, prédomine le choix de la *Religionpädagogik*, avec non plus au centre le texte biblique lu et expliqué de façon suivie, mais la réponse aux besoins des « catéchètes » conviant les enfants à un « parcours » biblique et non plus à des « leçons » d'École du Dimanche (ZORN, *ETR*, T. 84, 2009).

Quel est donc *a contrario* le secret de la vitalité des ÉdD qui demeurent aujourd'hui encore ? « Rebaptisées » par certaines Églises luthériennes et réformées « Écoles bibliques », comme les ÉdD des Églises Évangéliques, elles continuent leur ministère d'enseignement auprès de la jeunesse. Ne serait-ce pas tout « simplement » la Bible et l'étude suivie et compréhensive des récits qui se découvre au fil des livres qui la composent dans un cadre relevant d'une atmosphère « familiale pieuse » ? Émile Doumergue (1844-1937), professeur dès 1880, puis doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban de 1906 à 1919, insistait : savoir lire et comprendre par soi-même est typique du protestantisme en ce que, s'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour être catholique ou libre-penseur, en revanche, savoir lire est indispensable à tout « vrai » protestant, pour lire la Bible lui-même et apprendre « directement » de Dieu par sa Parole, pour sa vie quotidienne (DOUMERGUE, *Archives*, 1879 cité par Encrevé, 2001, p. 257-258). Le fondement de la vigoureuse action sociale auprès des plus faibles plongeait ses

¹³ Un document de la BNF (N.a.f. 22744, fol. 125) atteste que J. Tenon a déposé à l'Académie des Sciences des documents et des ouvrages rapportés de son voyage en Angleterre, cependant ceux-ci n'y sont plus conservés ni à la Bibliothèque de l'Institut » (GREFFE conservateur des Archives de l'Académie des Sciences, Paris, mel. 7 septembre 2010).

racines dans l'enseignement biblique.

Protestants, héritiers des Réveils, souvenons-nous des ÉdD, fers de lance du Réveil protestant au début du XIX^e siècle, lorsque l'école ne répondait pas de façon satisfaisante aux besoins des enfants et à l'attente des parents... et agissons !

Anne Ruolt

Petite bibliographie sélective, plusieurs titres sont accessibles gratuitement sur le site booksgoogle

- BAUBÉROT J. (1966). L'évangélisation protestante non concordataire en France et les problèmes de la liberté religieuse au XIX^e siècle : La société évangélique de 1833 à 1883, Thèse, Faculté des Lettres et des sciences humaines, Paris.
- BOOTH F. (1980). *Robert Raikes of Gloucester*, Nutfield : Redhill, Surrey, National Christian Education Council, Robert Denholm.
- CABANEL P. (2006). « Les protestants, l'école et la laïcité, La Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France (1829-années 1880) », in « Les protestants, l'école et la laïcité - XVIII^e-XX^e siècles », *Histoire de l'éducation*, N° 110, INRP.
- CARLUER J-Y. (2007). « Les enjeux culturels de l'évangélisation protestante au XIX^e siècle, Les trois âges de la Société des Livres Religieux de Toulouse (1820-1891) », *Théologie Évangélique*, vol. 6.3, p. 203-228.
- CEÉdD (1827). *Conseils pour l'établissement et l'organisation des Écoles du Dimanche*, Paris : Smith.
- CHABRAND D.-C. (1817). *Des écoles du dimanche, de leur importance et de la manière de les diriger*, Toulouse : A. Navarre.
- CHABRAND D.-C. (1818). « Des écoles du Dimanche de leur importance et de la manière de les diriger », *Archives du Christianisme au XIX^e siècle*, Paris, p. 360.
- COOK J-P, LELIÈVRE M. (1897). *La vie de Charles Cook*, T 1 et T 2, Paris : Librairie Évangélique.
- COOK J.-P. (1847). *Histoire et organisation d'une École du Dimanche avec quelques conseils à ceux qui donnent aux enfants une instruction religieuse*, Paris/Nîmes/Lausanne : Delay/Garve/Bridel.
- ENCREVÉ A. (2001). *L'expérience et la foi : pensée et vie religieuse des huguenots au XIX^e siècle*, Genève : Labor et Fides.
- ENCREVÉ A. (1986). *Protestants français au milieu du XIX^e siècle, les réformés de 1848 à 1870*, Genève : Labor et Fides.
- EVARD E. (1924). *Les Écoles de Vacances : pourquoi les créer, comment les organiser comment les diriger et les clôturer*, Paris : SÉdD (SHPF, SEIPPF, 0Y7).
- GAUTHEY L. F. F. (1858). *Essai sur les écoles du dimanche*, Paris : Agence de la Société des écoles du dimanche.
- GREGORY A. (1880). *Robert Raikes : journalist and philanthropist : a history of the origin of Sunday Schools*, Londres, Hodder & Stoughton.
- JEAN-PIERRE (1913). « Les Écoles de Garde et les Centres de jeu », in *Action Populaire Série Sociale*, n° 299, Paris/Reims : Maison bleue/Action populaire.
- LAROCHE J. (1928). « Notre passé et nos espérances : exposé du Directeur, M. le pasteur Jean Laroche », in *Qu'avons-nous fait pour nos enfants ? L'œuvre accomplie par la société des Écoles du Dimanche de France depuis 1852*, Paris : SÉdD, 1928, 32 p.
- MONOD W. (1904). *Les Écoles du Dimanche en Normandie*, Vals-les-Bains : Abeblen.
- OLEKHNOVITCH, I. (2007). « Les écoles protestantes en France de 1815 à 1880 », *Théologie Évangélique*, Vol. 6.1, p. 29-37.
- PUAUX F. (1889). « Écoles Protestantes : l'instruction primaire protestante avant la révolution », in *MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recueil des monographies pédagogiques, publiées à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1899*, V. 6, Paris : Imprimerie nationale, p. 443-451.
- PUAUX F. (1893). *Exposition Universelle de Chicago, Les œuvres du protestantisme Français au XIX^e siècle*, Paris : Comité Protestant Français.
- ROBERT D. (1961). *Les Églises Réformées en France (1800-1830)*, Paris : PUF.
- SAILLENS R. (1893). *L'Ami de la Maison*, n° 8, Août 1893, p. 32.
- WARGENAU SAILLENS M. (1947). *Ruben et Jeanne Saillens évangélistes*, Paris : Les Bons Semeurs.
- WEMYSS A. (1977). *Histoire du Réveil 1790-1849*, Paris/Lausanne : Les Bergers et les Mages/Librairie de l'Ale.
- WOODRUFF A. (1857). *L'École du dimanche, institution fondée sur la Sainte Écriture*, Paris : Librairie évangélique.
- WOODRUFF A. (1864). *De la meilleure organisation des Écoles du dimanche comme auxiliaire du ministère évangélique*, Paris : SÉdD.

ZORN J.-F. (2000). « Chronique catéchétique I, Le matériel pédagogique pour enfants, produit par la Société des Écoles du Dimanche de 1989 à nos jours », *ETR* vol. 75, n°1, p. 103-119.

ZORN, J.-F. (1996). « Un mouvement catéchétique contemporain : les Écoles du Dimanche », *ETR*, 71^e année, 1996/3, p. 379-400.